

Paris, le 16 avril 2019 (8h30 – heure de Paris)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Eramet : le gouvernement de Nouvelle-Calédonie donne le feu vert aux exportations de minerai de nickel de la SLN

**Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a délivré ce jour les autorisations d'export de la Société Le Nickel à hauteur de 4 millions de tonnes de minerai de nickel par an, pour une durée de 10 ans. La montée en puissance des exports va être immédiate avec un objectif de 1,5 million de tonnes dès 2019, et l'atteinte d'un rythme de 4 millions de tonnes à partir de mi-2020. Ces demandes avaient été adressées en février par Eramet dans le cadre du plan de sauvetage annoncé fin février 2019.**

Eramet ainsi que sa filiale, SLN, saluent cette décision qui marque une première étape fondamentale dans le déploiement du plan qui vise à rendre la SLN durablement compétitive. Cela va induire des retombées bénéfiques pour l'emploi, l'environnement et le territoire dans un contexte de concurrence accrue avec la montée en puissance de nouveaux producteurs de nickel à bas coût.

La SLN va pouvoir exporter son minerai de nickel à plus faible teneur (1,8 %) et ainsi mieux valoriser l'exploitation des gisements. Les 4 millions de tonnes de minerai de nickel exportées devraient permettre à la SLN de diminuer son cash-cost à hauteur de 0,60 \$/livre d'ici à 2021<sup>1</sup>. La SLN accompagne cette activité d'une démarche sociétale citoyenne en faveur de l'environnement et des populations riveraines, dans le cadre de la feuille de route RSE fixée avec Eramet.

Cette décision favorable s'inscrit dans le cadre d'un plan de sauvetage en trois volets qui doit permettre à la SLN de diminuer de 1,30 \$/livre son coût de production d'ici à 2021.

Ces autorisations d'exports sont une étape clé du premier volet qui vise la mise en place d'un nouveau modèle rééquilibré sur deux métiers, la mine et la métallurgie. Ce rééquilibrage permet de passer d'une exploitation minière exclusivement au service de l'usine, à une meilleure valorisation des gisements grâce aux exportations des minerais à moins forte teneur inadaptés à la transformation métallurgique locale. La fourniture de minerai de haute teneur sera poursuivie pour l'usine de Doniambo.

Après cette avancée décisive, le groupe est mobilisé pour déployer les deux autres volets du plan. D'une part, l'amélioration de la performance opérationnelle au travers notamment de la réorganisation de l'usine et du temps de travail sur mine et, d'autre part, la réduction du prix de l'énergie. Concernant le temps de travail sur mine, trois centres miniers sur quatre appliquent déjà le régime 147h par semaine depuis janvier, le quatrième centre étant toujours en grève.

**Christel Bories**, Président-Directeur général d'Eramet, a commenté :

« Je tiens à remercier le gouvernement de Nouvelle-Calédonie ainsi que toutes les parties-prenantes qui ont contribué à cette décision. C'est une marque de confiance dans la réussite de la mise en œuvre du plan de sauvetage de la SLN. Nous sommes fortement engagés aux côtés des équipes de la SLN à donner un nouvel élan à la société et à l'ancrer durablement dans la création de valeur pour ses salariés ainsi que pour le territoire. »

---

<sup>1</sup> dans les conditions actuelles de marché.



## Calendrier

25.04.2019 : Publication du chiffre d'affaires du 1er trimestre 2019

23.05.2019 : Assemblée Générale des actionnaires

24.07.2019 : Publication des résultats semestriels 2019

## À PROPOS D'ERAMET

Eramet, groupe minier et métallurgique mondial, est un acteur clé de l'extraction et de la valorisation de métaux (manganèse, nickel, sables minéralisés) et de l'élaboration et la transformation d'alliages à forte valeur ajoutée (aciers rapides, aciers à hautes performances, superalliages, alliages d'aluminium ou de titane).

Le groupe accompagne la transition énergétique en développant des activités à fort potentiel de croissance, telles que l'extraction et le raffinage du lithium, et le recyclage.

Eramet se positionne comme le partenaire privilégié de ses clients des secteurs de la sidérurgie, l'aciérie inox, l'aéronautique, l'industrie des pigments, l'énergie, et les nouvelles générations de batteries.

En s'appuyant sur l'excellence opérationnelle, la qualité de ses investissements et le savoir-faire de ses collaborateurs, le groupe déploie un modèle industriel, managérial et sociétal vertueux et créateur de valeur. Entreprise citoyenne et contributive, Eramet œuvre pour une industrie durable et responsable.

Eramet compte près de 13 000 collaborateurs dans une vingtaine de pays et a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires d'environ 4 milliards d'euros.

Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.eramet.com](http://www.eramet.com)

## CONTACT INVESTISSEURS

### Executive VP Strategy and Innovation - Investor Relations

**Philippe Gundermann**  
T. +33 1 45 38 42 78

### Investor Relations manager

**Sandrine Nourry-Dabi**  
T. +33 1 45 38 37 02

Suivez nous avec l'appli Eramet Finance :

Sur IOS :

<https://itunes.apple.com/fr/app/eramet-finance/id1115212055?mt=8>

Sur Android :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.eramet.finance>

## CONTACT PRESSE

### Directrice de la Communication

**Pauline Briand**  
T. +33 1 45 38 31 76  
[pauline.briand@eramet.com](mailto:pauline.briand@eramet.com)

### Image 7

**Marie Artzner**  
T. +33 1 53 70 74 31 | M. +33 6 75 74 31 73  
[martzner@image7.fr](mailto:martzner@image7.fr)